

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE BPC FRANCE

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société BPC FRANCE (ci-après désignée la « Société ») propose un contrat multi-services d'accès aux prix coûtants permettant aux Clients d'obtenir un droit exclusif et confidentiel d'accès à des tarifs normalement réservés aux revendeurs, en contrepartie du paiement d'une adhésion.

Ce droit inclut :

- Un accès sécurisé par identifiant et mot de passe à une information commerciale détaillée sur une large gamme de produits et services permettant d'obtenir les meilleurs prix du marché. Ces outils permettent de consulter et d'acquérir, à prix coûtant, l'ensemble des produits et services référencés ;
- Un droit accessoire d'achat permettant d'acquérir des produits et services référencés au prix coûtant ou à tarif remisé.

Les Clients peuvent également utiliser cet accès pour créer leur propre centrale d'achat, en collaborant avec les fournisseurs ou partenaires référencés, afin de bénéficier de tarifs qui devront être négociés directement avec eux, sous réserve que ces avantages soient exclusivement destinés à un usage interne et professionnel. Toute commercialisation de l'offre ou de ses éléments, dans des conditions similaires, est strictement interdite et constituerait une concurrence déloyale.

Les commandes aux prix coûtants ou remisés peuvent être passées directement par le biais de la Société ou auprès des fournisseurs référencés, sous réserve de leur acceptation ou par directement notre entremise.

Ainsi, le contrat conclu vise à offrir au Client un accès privilégié aux prix coûtants négociés par **BPC FRANCE** auprès de ses fournisseurs partenaires. Cet accès couvre un large éventail de produits et services en lien avec les besoins généraux des entreprises, notamment :

- Matériel et consommables de bureautique, informatique, et reprographie, qu'ils soient d'origine ou génériques, et ce, pour toutes marques confondues ;
- Connectique et logiciels de bureau ;
- Téléphonie, mobilier de bureau, ramettes de papier, enveloppes, cartons, et autres fournitures de bureau ;
- Une gamme de services incluse dans le prix de l'adhésion, tels que la formation en développement personnel et commercial, ainsi que des conseils professionnels en management d'entreprise.

Le présent contrat a pour finalité l'optimisation et la réduction des coûts pour le Client, tout en lui offrant des avantages significatifs. Ces avantages peuvent également s'étendre aux employés du Client dans le cadre du droit accessoire d'achat à prix coûtant, directement lié à l'adhésion.

La majorité des produits et services proposés par **BPC FRANCE** sont répertoriés sur ses sites internet dédiés, accessible aux adresses sont www.cib75.fr et www.bpcfrance.fr et www.finefleurelitevtc.fr. Les produits et services complémentaires sont également disponibles via les sites web partenaires, pour lesquels un lien internet spécifique permettant l'accès aux prix coûtants sera communiqué directement aux Clients.

La liste des produits et services disponibles n'étant pas exhaustive, des marchandises ou prestations non référencées sur les sites précités ou au sein de la centrale d'achat peuvent néanmoins être mises à disposition, à la demande du Client, sous réserve de leur disponibilité auprès de fournisseurs non référencés. Ces produits ou services supplémentaires pourront être commercialisés après des recherches ponctuelles effectuées par **BPC FRANCE** pour répondre à des commandes spécifiques. Les produits et services ainsi ajoutés seront soumis aux mêmes Conditions Générales de Vente que les autres articles référencés. En conséquence, la liste des produits et services présentée sur les sites vitrine de **BPC FRANCE** est indicative et non limitative.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les autres conditions.

II. PRODUITS ET SERVICES

2.1. Vente et prestation de services

Toute demande complémentaire formulée par un Client, portant sur des produits ou services non mentionnés sur les sites de la Société ou au sein de la centrale d'achat, pourra être étudiée sans pour autant constituer un engagement de la part de la Société. L'obligation de fournir des produits ou services s'applique exclusivement à ceux répertoriés sur les sites internet et dans la centrale d'achat, sous réserve de leur disponibilité chez les fournisseurs partenaires.

En cas d'indisponibilité, la Société s'engage à mettre en œuvre une obligation de moyens pour identifier un fournisseur alternatif et négocier des conditions tarifaires offrant une remise équivalente ou, à défaut, aussi avantageuses que possible pour le Client.

Les photographies et textes illustrant les produits et services proposés à la vente visent à fournir une description fidèle et précise des caractéristiques essentielles de ces derniers. Cependant, ces illustrations n'ont pas de valeur contractuelle.

Les produits proposés par la Société sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de la Société ne saurait être engagée en cas de non-conformité des produits avec les dispositions légales ou réglementaires du pays dans lequel ils sont livrés. Il appartient au Client de vérifier la conformité des produits avec la législation applicable dans son pays.

2.2. Autonomie et indépendance de la Société

La Société agit en tant qu'entité indépendante et autonome, sans lien d'affiliation ou de dépendance avec toute société concurrente, fabricant, ou distributeur agréé proposant des produits ou services similaires. Les relations commerciales de la Société se limitent aux fournisseurs et grossistes référencés, accessibles par le biais de ses sites affiliés, auxquels le Client peut accéder à l'aide de son identifiant et de son mot de passe personnalisé. En outre, la Société demeure également indépendante et autonome, sans lien d'affiliation ou de dépendance, avec lesdits fournisseurs référencés.

Le Client demeure seul responsable de la sélection des produits, de leur conservation, et de leur utilisation.

Les différentes offres commerciales à prix coûtant ou à tarifs avantageux répertoriées sur les sites de la Société peuvent être amenées à être modifiées ou, le cas échéant, supprimées, suivant les aléas du marché ou à être complétées par d'autres offres supplémentaires ou complémentaires. En aucun cas, ces modifications ne peuvent être une cause de résolution ou d'annulation du contrat qui lie le client à la Société, dès lors que cette dernière serait en mesure de proposer aux clients des offres concurrentes, complémentaires ou similaires à celles qui auraient été supprimées.

III. COMMANDE

3.1. Accès aux sites et navigation

L'Utilisateur peut consulter les différents produits proposés par les fournisseurs partenaires référencés sur les sites de la Société grâce aux identifiants et codes d'accès qui lui seront fournis après le paiement des sommes dues au titre du contrat.

Ces accès seront communiqués au plus tard 48 heures après la validation du mandat de prélèvement et une fois les paiements effectués, conformément aux obligations contractuelles des parties.

La navigation sur ces sites, qualifiés de vitrines permanentes, n'engage le Client à aucune commande. L'accès à la centrale d'achat et aux tarifs remisés dépend de la régularité des paiements des cotisations d'adhésion et est limité à la durée pour laquelle le Client est à jour de ses paiements. Les Clients ayant renouvelé leur contrat par tacite reconduction bénéficieront d'un accès permanent, tel que défini dans le contrat.

Pour toute commande, le Client devra fournir à la Société :

- Nom, prénom, dénomination sociale, adresse postale, et adresse email ;
- Modalités de paiement ;
- Références précises, quantités, prix TTC, et frais de livraison ;
- Toute autre information nécessaire au traitement efficace de la commande.

Dans l'hypothèse où le Client adhérent informe la Société qu'il n'a pas pu avoir accès, avec son identifiant et son mot de passe, à la centrale d'achat avec les prix coûtants et les services s'y rattachant à la suite d'un dysfonctionnement incombant à la Société, comme une erreur de retranscription ou de frappe de l'identifiant ou du mot de passe, le Client sera gratifié d'une prolongation de ses droits d'accès. Cette prolongation sera égale au temps durant lequel ce dysfonctionnement a eu lieu depuis la date de signature du contrat et d'une gratification supplémentaire compensatoire de six (6) mois de prolongation de la durée de ses droits d'accès et de jouissance de la prestation commerciale.

3.2. Modalités d'enregistrement d'une commande

Les commandes peuvent être passées via le formulaire de contact du site dédié, par email (contact@bpc75.fr ou contact@bpc75.fr) ou, en l'absence de réponse, par courrier pour garantir la réception de la demande.

Les commandes ne seront acceptées qu'à condition de fournir toutes les informations nécessaires et de procéder au paiement par avance. La livraison des produits s'effectuera sous quinzaine après encaissement complet, sauf en cas d'indisponibilité des marchandises, auquel cas un délai approximatif sera communiqué au Client.

La commande entraîne l'acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente (CGV), des prix, des descriptions des produits, et des modalités de livraison.

3.3. Validation et confirmation de commande

La validation d'une commande nécessite le paiement par virement ou chèque (ce dernier pouvant prolonger les délais de traitement d'une semaine). La commande sera confirmée une fois le paiement intégral encaissé. La livraison interviendra sous quinzaine après l'encaissement définitif.

Un récapitulatif de commande sera transmis par email au Client, incluant les éléments constitutifs du contrat. La Société se réserve le droit de refuser une commande en cas de :

- Litige existant (non-paiement de commande précédente, refus bancaire, etc.) ;
- Non-paiement ou paiement partiel des cotisations d'adhésion ;
- Expiration des droits d'accès liés au contrat d'adhésion initial.

En cas de refus de commande, la responsabilité de la Société ne pourra être engagée.

3.4. Paiement

Le montant dû par le Client inclut le prix des produits, les frais de livraison, les taxes, et autres frais éventuels, tels que précisés dans la confirmation de commande. Ce montant est payable en totalité à la Société par avance.

3.5. Avantages

Les Clients, ayant souscrit un contrat, bénéficient d'un accès aux prix coûtants ou

remisés pour la durée de leur adhésion, avec possibilité d'accès illimité en cas de renouvellement du contrat pour une période supplémentaire. Les tarifs remisés et prix coûtants sont strictement ceux négociés avec les fournisseurs partenaires, sans aucune majoration appliquée par la Société.

Les Clients ayant renouvelé leur contrat au-delà de la durée initiale de six (6) ans peuvent continuer à bénéficier de ces conditions pour un montant d'achat illimité et sans limite de durée, même si l'adhésion totale ne couvre que douze (12) ans.

En cas d'indisponibilité d'une marchandise commandée et payée ou d'un service commandé et payé, son remboursement sera effectué dans les meilleurs délais par un virement sur le compte bancaire du Client qui ne pourra pas dépasser huit (8) jours ouvrables après avoir établi que la commande ne pourra être honorée.

IV. ACCÈS AUX PRIX COÛTANTS ET DROIT D'ACHAT ACCESSOIRE

4.1. Accès aux prix coûtants

L'accès aux prix coûtants, matérialisé par l'envoi des identifiants et mots de passe après signature du mandat de prélèvement, est permanent pour les Clients ayant reconduit leur contrat, quelle que soit la durée initiale, et tant qu'ils sont à jour de leurs cotisations. Cet accès est proportionnel aux montants payés jusqu'à l'échéance des six (6) ans prévus au contrat.

En cas de reconduction tacite, l'accès aux prix coûtants devient illimité, sous réserve du règlement intégral des sommes dues dans les délais convenus. Pendant la durée du contrat, le Client peut commander sans limite de plafond d'achat, sous réserve du paiement des cotisations dans les délais impartis.

4.2. Droit d'achat accessoire

Le droit d'achat à prix coûtant est facultatif et limité à la durée du contrat (six ans ou moins selon les termes négociés), sauf geste commercial ou reconduction pour une nouvelle période. Les Clients sont libres d'utiliser ou non ce droit, notamment s'ils préfèrent traiter avec leurs fournisseurs habituels, négocier directement avec les fournisseurs référencés, ou créer leur propre centrale d'achat.

4.3. Non-respect des obligations contractuelles

Le Client ne peut contester le paiement des cotisations dues en invoquant l'absence de commandes ou de livraisons, dès lors qu'aucune commande n'a été passée. En cas de commande payée mais non livrée dans un délai raisonnable d'un (1) mois, sauf cas de force majeure ou cessation d'activité de la Société, cette dernière remboursera le montant de l'adhésion s'il est établi que le manquement relève exclusivement de sa responsabilité.

V. LIVRAISON

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

Sauf prise en charge par le fournisseur grossiste, la participation aux frais de livraison est fixée forfaitairement à cinquante (50) euros TTC pour toute commande livrée en France métropolitaine pesant moins de dix (10) kilogrammes. Ce montant peut varier à la hausse ou à la baisse en fonction du poids des marchandises et des frais réels facturés par le transporteur, notamment si le poids de la commande nécessite une facturation supplémentaire.

Les produits sont expédiés à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de la passation de commande. Dès la prise en charge du colis par le transporteur, la Société informe le Client par courrier électronique de la date de prise en charge et transmet la facture correspondante à la commande.

Les délais de livraison mentionnés sur les documents commerciaux ou le site internet de la Société sont fournis à titre indicatif. Ils correspondent aux délais estimés de traitement et d'expédition et ne constituent pas un engagement ferme de la part de la Société.

La Société ne saurait être tenue responsable des éventuels problèmes survenant lors de la livraison (perte, retard ou détérioration du colis), ceux-ci relevant de la responsabilité exclusive du transporteur.

En cas d'indisponibilité avérée des marchandises après confirmation de la commande, la Société s'engage à rembourser au Client, dans les meilleurs délais, le montant payé par avance pour la commande concernée. Si le Client choisit de patienter, une nouvelle livraison sera programmée dès que les produits deviendront disponibles, sous réserve du paiement préalable de ladite commande.

Dans le cas où les marchandises commandées seraient disponibles chez le fournisseur mais non livrées par la Société dans un délai raisonnable, et après une mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours, le Client aura le droit d'exiger :

1. Le remboursement intégral des sommes versées pour la commande non livrée, et
2. Une indemnité compensatoire de cent (100) euros en réparation du préjudice subi, dès lors que la commande avait été acceptée par la Société.

VI. PRIX

6.1. Paiement

Le paiement des sommes dues au titre du présent contrat conclu avec **BPC FRANCE** s'effectuera en douze (12) prélèvements inter-entreprises, effectués tous les dix (10) jours. Chaque prélèvement sera d'un montant de deux mille neuf cent soixante

(2 960) euros, escompté de vingt pour cent (20 %) inclus pour paiement anticipé, en lieu et place de trois mille sept cents (3 700) euros. Le montant total dû, escompté de vingt pour cent (20 %), pour l'adhésion d'une durée de six (6) ans s'élève ainsi à trente-cinq mille cinq cent vingt (35 520) euros TTC.

Le montant précité devra être intégralement réglé dans un délai maximal de six (6) mois à compter de la date de signature du contrat. Le respect de ces modalités permettra au Client de bénéficier de l'escompte de vingt pour cent (20 %) sur le montant initialement prévu de quarante-quatre mille quatre cents (44 400) euros TTC.

Ce contrat d'accès aux prix coûtants inclut un droit étendu à un nouveau service de transport T3P VTC, proposé à des prix coûtants sur tout le territoire français via le réseau partenaire de **BPC FRANCE**, ainsi qu'à des tarifs remisés de cinquante pour cent (50 %) par rapport aux prix publics affichés sur le site partenaire <https://www.finefleurelitevtc.fr>. Ces services sont proposés via deux véhicules électriques (Mercedes EQS 580 et Hyundai Ioniq 6) en Île-de-France. Les détails de cette offre seront accessibles à tous les Clients des sociétés affiliées, via leur espace client personnel, accompagné des liens d'accès et codes correspondants.

Le contrat pourra être réduit, sur demande expresse du Client :

1. À une (1) année d'adhésion, sous réserve du paiement de la première année conformément à l'échéancier prévu, et de l'envoi d'une notification dans les trente (30) jours suivant la date de signature.
2. À deux (2) années d'adhésion, par demande formulée dans un délai maximal de deux (2) mois à compter de la date de signature, et sous réserve du paiement des sommes correspondantes.
3. À trois (3) années d'adhésion, par demande effectuée dans un délai maximal de trois (3) mois à compter de la date de signature, et sous réserve du règlement intégral des montants dus conformément aux échéances prévues.

En outre, le Client dispose de la faculté de réduire la durée de son contrat à une (1) année d'adhésion, sous réserve des conditions suivantes :

- La demande doit être formulée dans les trente (30) jours suivant la date de signature du contrat.
- Le Client doit avoir réglé, dans les délais prévus au contrat, les sommes correspondant à une année d'adhésion, et au plus tard dans les soixante (60) jours à compter de la date de conclusion du contrat.

6.2. Modalités de paiement des commandes

Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le montant dû par le Client est le montant indiqué sur la confirmation de commande transmise par e-mail par la Société. Ce montant comprend notamment, le prix du ou des produits commandés, les frais de livraison, les taxes et autres frais éventuels. Ces sommes seront payables en totalité à la Société par avance et dès la confirmation de la commande.

En aucun cas, les paiements qui sont dus à la Société ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part de la Société.

A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales au taux directeur (taux Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet selon la date de la commande, majoré de 10 points. Elles seront appliquées à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31e jour suivant la date de réception des marchandises ou de la fin de l'exécution de la prestation de service.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

En application de l'article D. 441-5 du Code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera de plein droit redevable, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Les prix coûtants des produits et services accessibles aux Clients sont exprimés en euros, hors taxes. La TVA applicable sera ajoutée pour déterminer le montant total à payer. Les prix tiennent compte des éventuelles réductions en vigueur au jour de la commande (notamment en période d'offres promotionnelles), mais excluent la TVA, qui sera facturée en sus.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de port et d'emballage, lesquels seront facturés en supplément et précisés au Client lors de la validation définitive de sa commande. La livraison pourra être effectuée directement par les fournisseurs ou par l'intermédiaire de la Société, selon les spécificités de la commande.

6.3. Durée de validité des prix et variations

Les prix sont susceptibles d'être modifiés à la hausse ou à la baisse, à la discrétion de la Société, en fonction des fluctuations tarifaires imposées par les fournisseurs ou partenaires. Toute modification de prix sera strictement liée à ces ajustements externes. En aucun cas un prix annoncé ne pourra être modifié si ce changement n'a pas été préalablement appliqué par les fournisseurs référencés, étant donné que les offres de la Société à prix coûtant se basent directement sur les tarifs habituellement appliqués aux revendeurs.

6.4. Réserve de propriété

Les produits restent la propriété de la Société jusqu'au parfait paiement de leur prix par le Client. En cas de défaut de paiement, total ou partiel, de la commande, la Société se réserve le droit, conformément à la législation en vigueur, de reprendre possession des produits concernés par tous moyens légaux.

Aucune livraison de marchandises, que ce soit à prix coûtant ou à tarif remisé, ne sera effectuée sans un règlement préalable intégral par virement bancaire en faveur de la Société pour la commande correspondante.

VII. DISPONIBILITE DES PRODUITS

Les informations relatives à la disponibilité des produits peuvent être mentionnées sur leur fiche descriptive sur le site vitrine, conformément aux données communiquées par les fournisseurs référencés. Ces fiches regroupent un éventail de services, marchandises, matériels et consommables. La mention « épuisé » indique que le produit n'est plus disponible, les stocks ayant été entièrement écoulés ou étant en rupture.

La Société se réserve le droit de refuser toute commande portant sur des marchandises indiquées comme épuisées, introuvables, ou non référencées sur ses sites ou dans ses catalogues partenaires. Pour les produits uniquement accessibles via les catalogues à prix coûtants des fournisseurs partenaires, la Société s'engage à informer le Client de leur disponibilité dans un délai raisonnable ne pouvant excéder quarante-huit (48) heures jour ouvré, sauf empêchement dûment constaté auprès du fournisseur concerné.

La Société se réserve également le droit de modifier ou d'annuler une commande si une référence devient indisponible après vérification des stocks.

En tant qu'intermédiaire du commerce, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée :

- En cas d'indisponibilité ou de modification d'un produit dans un catalogue, y compris en cas de proposition d'un produit de substitution de qualité et conditions comparables ;
- Concernant les délais de livraison, qui restent strictement indicatifs ;
- Pour tout défaut lié au fournisseur, éditeur, constructeur ou transporteur.

L'obligation de la Société est une obligation de moyens, consistant à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour honorer les commandes des Clients.

En cas d'empêchement indépendant de la Société, aucune responsabilité ne saurait lui être imputée. Cependant, si l'empêchement résulte exclusivement de la responsabilité de la Société, la commande concernée sera remboursée intégralement, et une indemnité forfaitaire de cent (100) euros sera accordée au Client à titre de réparation du préjudice subi.

VIII. CONDITIONS D'ACCÈS ET DÉLAIS DE RÉTRACTATION

8.1. Accès en cas de paiement dérogatoire

En cas de paiement dérogatoire par chèque ou par virement accepté conjointement par les parties, le Client pourra recevoir un accès confidentiel et sécurisé aux sites internet de la Société dans un délai d'environ quarante-huit (48) heures suivant la signature du contrat. Cet accès sera conditionné par une promesse écrite du Client de transmettre un premier règlement partiel de son adhésion, pour laquelle une facture aura été émise. Cette procédure vise à permettre à la Société de satisfaire dans les meilleurs délais à son obligation contractuelle et de permettre au Client de profiter immédiatement des prestations liées à son adhésion.

8.2. Accès en cas de paiement par les moyens habituels

En cas de paiement par les moyens habituels et convenus, tels que le mandat de prélèvement inter-entreprises, le Client recevra les liens d'accès aux sites internet dans un délai de quarante-huit (48) heures suivant la validation dudit mandat, conformément aux termes du contrat.

Dès lors, au-delà des délais prévus au contrat, le Client ne pourra plus se prévaloir d'un quelconque délai de rétractation pour annuler le contrat après sa signature, même si aucun paiement n'a encore été effectué ou si aucune commande à prix coûtant n'a été passée.

8.3. Droit de rétractation et réduction du contrat

Le Client bénéficie néanmoins d'un droit de rétractation, sans condition, d'une durée de quinze (15) jours à compter de la date de signature du contrat. Ce droit doit être exercé par courrier recommandé avec accusé de réception (A.R.). Bien que l'objet du contrat ait un lien direct avec l'activité professionnelle du Client, l'accès aux prestations est réservé exclusivement aux sociétés commerciales pour leurs besoins professionnels.

XIX. CONFIDENTIALITÉ DES IDENTIFIANTS ET LIMITATIONS D'USAGE

Les identifiants et mots de passe fournis aux Clients sont strictement confidentiels et destinés à un usage exclusif par la société adhérente et, le cas échéant, par ses salariés dans le cadre d'une utilisation strictement professionnelle et liée à l'activité de ladite société. Toute utilisation par les salariés s'effectue sous la responsabilité pleine et entière du représentant légal de la société adhérente.

Les identifiants et mots de passe transmis ne doivent en aucun cas être communiqués à des tiers. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner des poursuites de la part de la Société, notamment pour concurrence déloyale, usage abusif ou non conforme des services d'accès aux prix coûtants et tarifs remisés.

Les Clients sont autorisés à utiliser les informations confidentielles accessibles sur le site de la Société et ses sites partenaires dans le cadre de leur droit d'accès aux prix coûtants et de leur droit accessoire d'achat. Ils peuvent également renégocier des accords avec les fournisseurs référencés en vue de créer leur propre centrale d'achat, sous réserve que ces informations tarifaires et commerciales soient conservées pour leur usage exclusif et exclusivement à titre professionnel.

XX. DISPOSITIONS CONTRACTUELLES ET ARCHIVAGE

Les dispositions du présent contrat, conclu exclusivement par échange de courriers électroniques et applicable uniquement à des professionnels, dérogent aux articles 1127-1 et 1127-2 du Code civil, conformément aux dispositions de l'article 1127-3, alinéa 2 du Code civil.

Le contrat signé par le Client, le mandat de prélèvement associé, les factures émises ainsi que leur échéancier de paiement seront archivés dans un espace privé dédié sur le site de la Société. Le Client pourra y accéder à l'aide des codes personnalisés qui lui seront transmis dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures suivant la validation du mandat de prélèvement.

XXI. NULLITE PARTIELLE

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du contrat conclu avec le Client deviendrait nulle, inapplicable ou non avenue en raison d'un changement de législation, de réglementation ou d'une décision judiciaire, cette nullité ou inapplicabilité n'affectera en aucun cas la validité des autres clauses des présentes Conditions Générales de Vente ni celles figurant au contrat souscrit par le Client avec la Société. Les parties s'engagent à remplacer la clause concernée par une disposition valide et conforme ayant un effet équivalent dans le respect de la législation en vigueur.

XXII. GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale des vices-cachés, au sens de l'article 1641 du Code civil.

XXIII. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande d'un produit proposé sur les sites de la Société implique la consultation préalable et l'acceptation expresse des présentes Conditions Générales de Vente (CGV). Cette acceptation n'est pas subordonnée à la signature manuscrite du Client, lequel est réputé avoir pris connaissance desdites CGV et y avoir adhéré de manière tacite par la signature du contrat commercial conclu avec la Société.

XXIV. FORCE MAJEURE

L'exécution par la Société de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un événement de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

Si l'empêchement résultant de la force majeure est définitif, le contrat sera résolu de plein droit, et les parties seront libérées de leurs obligations respectives, conformément aux dispositions des articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de force majeure, la Société s'engage à informer les Clients concernés dans un délai maximal de dix (10) jours par courrier électronique.

Les sommes déjà versées par le Client resteront acquises à la Société et ne pourront faire l'objet d'un remboursement, y compris en cas de liquidation ou redressement judiciaire de la Société ou en cas de cessation unilatérale de ses activités, quelle qu'en soit la raison. En contrepartie, le Client sera libéré des obligations de paiement restant

dues au titre du contrat, sauf si une solution équivalente lui est proposée. Cette solution pourra consister en la reprise des obligations contractuelles de la Société par une entité tierce ad hoc, permettant au Client de continuer à bénéficier des prestations prévues.

XXV. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

15.1. Informations nominatives

La collecte d'informations nominatives dans le cadre de la vente à distance est obligatoire, ces données étant indispensables pour le traitement et la livraison des commandes ainsi que pour l'établissement des factures. Ces informations sont traitées de manière strictement confidentielle. L'absence de communication des informations nécessaires par le Client entraînera le rejet automatique de sa commande.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client est informé que tout traitement des informations nominatives collectées via le site devra, dans le cadre de l'évolution du site vers une plateforme marchande, faire l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer en contactant la Société. La Société s'engage à ne transmettre aucune donnée nominative de ses Clients ou prospects à des tiers, qu'il s'agisse de clients, partenaires commerciaux ou toute autre personne. Les informations recueillies auprès des Clients ou des prospects à la suite d'une demande par courrier électronique demeurent strictement confidentielles et ne pourront être divulguées.

15.2. Cookies

Le Client est informé qu'un cookie peut être installé automatiquement sur son logiciel de navigation lors de sa visite sur le site.

Un cookie est un fichier de données qui ne permet pas d'identifier personnellement le Client, mais qui enregistre des informations relatives à sa navigation sur le site. Ces informations permettent d'effectuer des analyses de fréquentation afin d'améliorer la qualité du site.

Le Client a la possibilité de configurer son logiciel de navigation pour être informé de la présence de cookies et pour les refuser.

15.3. Balises Web

Certaines pages du site peuvent contenir des balises web, également appelées images électroniques, permettant de comptabiliser le nombre de visiteurs sur ces pages. Ces balises peuvent être utilisées avec certains partenaires, notamment pour mesurer et optimiser l'efficacité de campagnes publicitaires.

Les données collectées via ces balises par la Société sont strictement anonymes et servent uniquement à générer des statistiques sur la fréquentation des pages du site, dans le but d'améliorer les services offerts aux Clients.

15.4. Service client

Afin de joindre le service client, le Client peut écrire à l'adresse mail contact@bpc75.fr ou contact@bpc75.fr mais également sur le chat bot du site bpcfrance.fr. La Société répondra aux demandes faites sur le chat bot dans un délai de vingt-quatre (24) heures maximum sous réserve que soient transmises les coordonnées de l'interlocuteur, Client ou prospect, avec son nom, prénom, raison sociale, téléphone, adresse mail et numéro d'adhérent, le cas échéant, s'il s'agit d'un Client.

XXVI. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de vente seront régies par la loi française.

Tout différent relatif à l'interprétation et à l'exécution de ventes de produits ou prestations de services sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris (75004), situé au 1 quai de la Corse, comme stipulé dans le contrat.

La Société élit domicile en son siège social.

SASU BPC FRANCE
6 ALLEE LOUIS BLERIOT - 92270 BOIS-COLOMBES
AU CAPITAL SOCIAL DE 5.000 EUROS
RCS NANTERRE 948 128 442

Avenant aux CGV, Annexe complémentaire :

Nous vous rappelons que vous avez accès à des centaines de milliers de produits et services référencés pour l'entreprise et les salariés auxquels vous avez l'accès des prix confidentiels à prix coûtant et remisés normalement réservés aux seuls revendeurs.

Pour toute commande bureautique (matériel ou consommables ou pièces détachées) il vous suffit de nous adresser votre commande par retour mail à contact@bpc75.fr ou par message sur notre site bpcfrance.fr OU INTERROGER LE CHAT BOT SUR LE SITE POUR TOUTE QUESTION D'ORDRE GENERAL ET LAISSER UN MESSAGE OU NOUS CONTACTER AU 0680856938

La livraison des marchandises est livrée après encaissement du paiement par prélèvement par le biais du mandat déjà enregistré ou à défaut par un virement par avance et la livraison est effectuée par retour après encaissement complet et définitif du paiement sous huitaine maximum et sous réserve de disponibilité des marchandises commandées

en cas de non disponibilité le remboursement des marchandises non disponibles ou épuisées serait automatiquement effectué par retour sous huitaine après avis de non disponibilité adressé par mail

les prix coûtant ou remisés sont mentionnés sur les sites s'y rapportant auxquels vous aurez accès avec votre identifiant et mot de passe s'y rapportant.

Vous avez également la possibilité si vous ne les trouvez pas de nous faire la demande par mail et nous vous répondrons sous 48 à 72 heures maximum

Pour les accès aux produits chez Dinabuy concernant notamment les fournitures de bureau ou tout autre produit référencé dans leur liste vous pouvez nous consulter pour connaître les tarifs remisés auxquels vous avez droit à titre professionnel ou pour vos salariés

Si vous le souhaitez-vous pouvez avoir directement accès à ces produits et services nominaux en vous inscrivant par le biais de votre OGA AUQUEL VOUS DEVREZ ADHERER ET NOUS VOUS REMBOURSERONS SUR PRESENTATION DE LA FACTURE ACQUITTE DE L OGA CONCERNE (organisme de gestion agréé) LA PART EXCLUSIVE DE LA COTISATION ADDITIONNELLE SE RAPPORTANT A CELLE CORRESPONDANT A L'ADHESION DINABUY COMME MENTIONNE DANS NOS CGV

Si vous souhaitez bénéficier de services hôteliers ou de tarifs remisés pour des voyages vous devrez nous en informer au préalable pour vous indiquer les avantages auxquels vous avez droit afin de les mettre en place sur la période que vous aurez définie avec nous au préalable et en fonction des cotisations de votre adhésion à jour de paiement et de vos droits acquis. Il faudra pour ce faire nous adresser votre demande précise par mail et par courrier recommandé AR ou courrier simple par mail avec accusé de réception afin de valider la mise en place des services spécifiques demandés et commandés aux tarifs qui vous seront spécialement accordés et sous réserve que le mandat de prélèvement en place soit toujours fonctionnel ou à défaut de la validation d'un autre mandat inter entreprise qui devra être enregistré pour les commandes spéciales le cas échéant.

Il en sera de même pour toute demande d'une commande préalable à prix remisé de 50% de service VTC sur nos véhicules propres ou partenaires à prix coûtant pour lesquels une commande préalable par mail avec paiement par avance par prélèvement devra avoir été mise en place pour débloquer les services s'y rapportant

UN CASQUE OCULUS POURRA EGALEMENT VOUS ÊTRE ADRESSE SUR VOTRE DEMANDE POUR AVOIR ACCES AU METAVERS AFIN DE BENEFICIER D'UNE EXPERIENCE PLUS APPROPRIER ET IMMERSIVE

Pour ce faire vous devrez nous adresser la facture acquittée de l'achat dudit casque OCULUS afin de vous rembourser la quote part se rapportant uniquement au premier prix du casque Oculus chez META qui sera évalué par rapport à la date de votre facture d'achat qui devra être inférieure à trois mois au moment de l'envoi à notre attention par mail en pièce jointe de ladite facture avec la mention acquittée par le fournisseur du casque. Seul le montant se rapportant au tarif du premier prix de ce casque OCULUS ou sera remboursé ce qui vous laisse la possibilité si vous le souhaitez d'acheter un casque d'une gamme de prix plus élevé sur lequel nous vous rembourserons uniquement la partie du prix correspondant au premier prix le plus bas de ce casque OCULUS chez META car il existe plusieurs types de casques de ce type